

## MAIS OÙ EST NÉE CHRISTINE BONAPARTE ?

Par François CARRAZÉ<sup>1</sup>

Un acte des registres de l'état civil de la commune de Saint-Maximin, dans le Var, ne cesse à ce jour d'exciter l'imagination des généalogistes et des historiens qui s'emploient à découvrir qui était l'heureuse élue d'un jeune corse dont le patronyme n'allait pas tarder à devenir un des plus célèbre au monde : BONAPARTE.

*Aujourd'hui quinze floréal de l'an second de la République française une et indivisible, à deux heures du matin par devant moi Jean-Baptiste Garnier, membre du conseil général de cette commune de Marathon, ci devant Saint-Maximin, département du Var, et le 8 floréal... sont comparu dans la maison commune de Marathon pour contracter mariage, d'une part Brutus Bonaparte, age de vingt six ans, patriote corse réfugié dans le continent, domicilié dans cette commune... fils a feu Charles Bonaparte et de Letizia Ramolini, d'autre part, Christine Boyer, âgée de vingt un ans, domiciliée en cette commune au faubourg de la porte d'Aix, fille a feu Pierre André Boyer et de Rosalie Fabre... après avoir fait lecture en présence des parties et des dits témoins, 1° de l'acte de naissance de Brutus Bonaparte en date du vingt un mai mille sept cent soixante huit (vieux style) portant qu'il est né la veille dans la commune d'Ajaccio du mariage légitime entre Charles Bonaparte et Letizia Ramolini ci-dessus dénommés. 2° de l'acte de naissance de Christine Boyer en date du dix juillet mille sept cent septante trois (vieux style) portant qu'elle est née le même jour, du mariage entre Pierre André Boyer et Rosalie Fabre ci-dessus dénommés. 3° de l'acte de publication de promesse de mariage... dressé... le douze floréal et affiche le même jour...*

Dès les premières recherches, l'acte de mariage du deuxième frère de Napoléon s'avère être un véritable rébus.

Après avoir traduit le 15 floréal an second du calendrier révolutionnaire par le 4 mai 1794 de l'ancien et toujours actuel calendrier grégorien, il faut se souvenir que, en vertu d'un décret de la Convention nationale, et suivant le vœu de la Société Populaire locale, le conseil général de la ville décide le 28 brumaire de l'an II de changer le toponyme de Saint-Maximin en celui de Marathon, alors que Barras fait de la Sainte-Baume les Thermopyles. Profitant de cet élan de renouveau inspiré de l'Antiquité, Lucien devient Brutus. Faut-il y chercher une symbolique ou les prémices de la période impériale toute proche ?

Mais ce n'est pas tout, car Lucien produit auprès de l'officier d'état civil un acte de naissance daté du 21 mai 1768 lui donnant l'âge de 26 ans. En réalité il est né en

1775, n'a que 19 ans et n'est donc pas majeur. L'acte présenté correspond à l'état civil de son frère aîné Joseph.

Quant à Christine, fille de feu Pierre André Boyer et de Rosalie Fabre, née le 10 juillet 1773, nous n'en trouvons aucune trace dans les registres de catholicité de la paroisse de Saint-Maximin.

Nous avons parcouru en vain le registre de 1773 :

le 8 septembre 1774, naissance de sa sœur Marie-Thérèse ;

rien en 1775, 1776, 1777, 1778 ;

le 30 août 1779, décès de son père Pierre André Boyer, âgé de 48 ans.

Nous avons repris nos recherches en amont :

rien en 1772 ;

le 3 juillet 1771, naissance et baptême de Marie Anne Christine ;

le 17 octobre 1770, décès de Jean-Baptiste Mitre Boyer âgé de 2 ans ;

le 12 décembre 1769, décès de André Boyer, autrefois aubergiste de « La Mule », grand père paternel ;

le 14 novembre 1768, naissance de Jean-Baptiste Mitre ;

le 10 janvier 1766, naissance de Antoine Guillaume ;

rien en 1765, 1764, 1763, 1762, 1761, 1760 ;

le 12 septembre 1759, naissance de André, le grand frère qui tenait en 1794 l'hôtellerie familiale ;

plus rien jusqu'en 1751 où nous arrêtons nos recherches.

Cependant nous aurions dû trouver mention en 1761 de la naissance de Marcel Cassien Boyer dont le décès figure dans les registres de Saint-Maximin en date du 27 août 1783 alors qu'il est âgé de 22 ans. Ce deuxième (?) enfant de André Boyer et Rosalie Fabre n'est donc pas né à Saint-Maximin, tout comme Ursule Rosalie, épouse en 1781 d'Augustin Denane, qui est née le 17 mai 1763 à Barjols de Pierre André, hôtelier, et de Rosalie Fabre<sup>2</sup>.

Il faut donc se rendre à l'évidence, Christine Boyer n'est pas née à Saint-Maximin où des affirmations orales sans fondement prétendent qu'elle est en fait Marie Anne Christine, née le 3 juillet 1771<sup>3</sup>.

Lucien ainsi que sa famille étaient étrangers au village et pour qu'il puisse se marier en l'absence d'autorisation de sa mère il lui était indispensable, mais facile, de cacher sa minorité. Il n'y avait par contre aucune raison pour que Christine, entourée de sa famille et d'une population qui la connaissait bien, falsifie toutes les dates de son acte de naissance, même si elle ne savait pas écrire. L'officier d'état civil ne pouvait pas être dupe et se rajeunir de deux ans ne servait même pas la coquetterie de Christine puisque Lucien affichait cinq ans de plus qu'elle.

La brièveté de l'affichage des bans et l'heure nocturne de la célébration du mariage ont plus tard été pour bien des Saint-Maximinois<sup>4</sup> l'occasion de jaser et de jacasser. Certes le fait ne semble pas aujourd'hui ordinaire, mais, juste avant le mariage de Lucien et de Christine, les registres de l'état civil affichent toute une série de cérémonies célébrées à un moment aussi curieux, entre cinq et sept heures du

matin<sup>5</sup>. Avant la Révolution nous trouvons même la relation d'une messe de mariage célébrée à l'église de Montauroux à 2 heures du matin<sup>6</sup>.

Ne perdons jamais de vue que Lucien est un *estrangié* et que les jeunes se préparaient, pour certains avec dépit, au *charivarin* qui est de coutume en Provence lorsque l'un des conjoints est extérieur à la société locale. Peut-être doit-on voir tout simplement dans cette cérémonie tardive non le prélude mais l'aboutissement des festivités et l'espoir de voir la jeunesse trop fatiguée pour faire barrage à l'entrée des époux dans leur maison.

Entraîné par Napoléon, le nom de Bonaparte va aller à la gloire. Mais à l'aube de la renommée, au moment du mariage de Lucien avec Christine, les Boyer sont déjà bien installés dans la bourgeoisie locale et apparentés à une famille célèbre de nobles verriers, les de Ferry.

En effet, le 20 septembre 1774 un acte porte le nom de Marguerite de Ferre-Boyer, marraine et grand-mère de Madeleine Marguerite, fille de Joseph Boyer. Poursuivant nos recherches nous découvrons en date du 28 novembre 1726 le mariage de André Boyer, aubergiste de "La Mule", et de Marguerite de Ferre<sup>7</sup>. André Boyer est le père de Pierre André, né en 1731, qui prendra pour épouse Rosalie Fabre<sup>8</sup> et dont Christine serait le sixième enfant. Marguerite de Ferry est donc la grand-mère paternelle de Christine et l'arrière-grand-mère de Christine Charlotte et de Christine Egypta Bonaparte.

Mais revenons aux Ferry.

Marguerite de Ferry a 18 ans lorsqu'elle épouse André Boyer. Elle est au moins le neuvième enfant de Jacques Joseph de Ferry<sup>9</sup>, sieur du Clos, et de Madeleine Maurel. Huit de ses frères et sœurs sont nés à Saint-Maximin où nous n'avons pas retrouvé son acte de baptême qui devrait se situer en 1708 ou 1709.

Marguerite est donc un membre de la grande famille des gentilshommes verriers de Ferry dont les privilèges ne sont pas usurpés puisque établis en 1476 par le roi René<sup>10</sup>. Les Ferri, Ferro, Ferre, Ferrey, qui deviendront de Ferry, sont originaires de Lanta en Italie mais descendent de Valsaintes, diocèse d'Apt, au cœur du bassin verrier du Luberon. Dès 1490 ils sont maîtres verriers à Goult, puis Pourcieux et Roquefeuille. C'est François, grand-père de Marguerite, qui obtient de Louis XIII des lettres patentes l'autorisant à établir une verrerie à la Foux de Seillons. C'est son oncle Janvier que nous retrouvons en 1707 à Ollières. Bien moins présente en Provence orientale où règnent les Perrot que dans le bassin de Saint-Maximin, la famille de Ferry<sup>11</sup> est signalée à Cuers et à Saint-Paul-en-Forêt, mais semble absente de Fréjus et de Bagnols-en-Forêt. Le cheminement de cette dynastie par les verreries de Provence, du Languedoc, du Dauphiné, du Périgord, du Poitou, de Lyon, de Nevers et de Nantes où Jean Ferro créa même une faïencerie, est une longue et passionnante aventure aujourd'hui hors de notre propos. Mais déjà nous constatons que ces industriels, héritiers d'un savoir-faire trois fois centenaire, manifestent une mobilité et une activité débordantes qui les situent hors du commun.

Après quelques années difficiles<sup>12</sup>, Christine va être emportée par le tourbillon des promotions de l'Empire. Son portrait peint par le baron Gros figure dans les collections du musée du Louvre. Ses deux filles auront un destin exceptionnel puisque Christine Charlotte, née à Saint-Maximin, devint la princesse Gabrielli, et Christine Egypta, née à Paris, épousa le comte suédois Arved Posse, puis Lord Duple-Coutts. Elle vint une fois à Saint-Maximin en 1827. Christine Boyer-Bonaparte décède à Paris le 14 mai 1800.

Mais si le génie et la bonne fortune des Bonaparte fut le vecteur occasionnel de cette ascension, n'était-elle pas déjà préparée par le dynamisme des de Ferry ?

Ce tour d'horizon de l'alliance entre les Ferri et les Bonaparte nous laisse insatisfaits car nous ne connaissons pas toute l'histoire de cette Christine qui fut le lien entre les deux familles. De ce fait nous n'avons pas répondu à la curiosité des généalogistes qui resteront perplexes devant le cénotaphe de Canino. On peut y lire :

*Lucien Bonaparte a consacré ce monument de piété conjugale à la mémoire toujours chère de Christine Boyer sa première femme, née à Saint-Maximin en Provence, morte à Paris à l'âge de vingt six ans<sup>13</sup>.*

## NOTES

- <sup>1</sup> François CARRAZÉ, fondateur, ancien président de l'association Polypus, ancien conservateur du centre de documentation Louis Rostan à Saint-Maximin. Route de Pourcieux, 83470 Ollières.
- <sup>2</sup> À cette époque Pierre André Boyer n'habitait donc pas à Saint-Maximin et l'auberge de la Mule était probablement encore tenue par son père André. En fait les aubergistes n'étaient que rarement propriétaires de l'établissement où ils exerçaient ; ils l'arrentaient pour des périodes assez courtes de deux ou trois ans renouvelables. A moins que ce soit sa femme qui, comme cela se pratiquait à l'époque, soit allée faire ses couches chez sa mère. Nous ne connaissons pratiquement rien de Rosalie Fabre dont les origines sont à rechercher.
- <sup>3</sup> Sur le livre d'inscription des réfugiés corses de 1796 cité par le colonel J. Altieri-Leca dans la revue Marseille (n° 127 - 1981) elle porte le passeport n° 582 au nom de Christine Buonaparte, couturière, 24 ans. Elle accompagne son époux Lucien et sa fille Caroline âgée de 2 ans. Lucien est dit avoir 27 ans et pour Caroline, il s'agit probablement de Christine Charlotte née le 4 ventose an III (février 1795) à Saint-Maximin dans l'ancien quartier de la juiverie. Le 26 octobre 1803, sur l'acte de (re)mariage du sénateur Lucien Bonaparte, 28 ans, ce dernier est qualifié de veuf d'Eléonore Christine Boyer. Le moins qu'on puisse dire est que la famille Lucien Bonaparte se meut dans un état civil des plus flous.
- <sup>4</sup> Cette heure très matinale a même inspiré trois points de suspension à Jean Gavot dans son article sur les Bonaparte en Provence (Revue Marseille, n° 21 - 1980, p. 26).

- 
- <sup>5</sup> 13 ventose an II à 5 h., Etienne Servan et Marie Colombe Cabasson ; 18 germinal an II à 6 h, Jean Joseph Verlaque et Elisabeth Baudoin ; 26 germinal an II à 7 h., Francis Giraud et Madeleine Claire Tassy ; 2 floréal an II à 6 h., Guillaume Germain et Luce Robert ; 5 floréal an II à 7 h., Jean Joseph Roux et Véronique Françoise Roux...
- <sup>6</sup> Archives départementales du Var, série B, registre 395, le 7 juin et le 23 juillet 1771.
- <sup>7</sup> La bénédiction sera donnée exceptionnellement par Pierre Pioulle, vicaire de Seillons. Le légat d'Avignon a dispensé les époux de l'empêchement dû aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés de consanguinité. Nous n'avons pas recherché les causes exactes de cette consanguinité, mais elle provient sans doute de Madeleine Maurel, mère de Marguerite de Ferry, originaire de Saint-Maximin.
- <sup>8</sup> Nous n'avons pas retrouvé l'acte de mariage entre Pierre André Boyer et Rosalie Fabre, ni à Saint-Maximin, ni à Barjols où est né au moins un de leurs enfants, ni à Seillons, ni à Ollières où les de Ferry et les Fabre sont nombreux.
- <sup>9</sup> Jacques Joseph de Ferry n'est pas mentionné dans les actes de décès à Saint-Maximin. En 1697 il est à Ollières parrain de Anne Jourdan. En 1703 il signe un nouvel arrentement de la verrerie neuve. À sa mort ses biens maximinois passeront à son fils aîné Joseph, dont une partie de la maison de la Grand-rue alors que la maison de la rue de la Masse est vendue. Marguerite ne figure dans les actes de baptêmes ni à Ollières, ni à Seillons.
- <sup>10</sup> La même année, le roi René crée à Saint-Maximin un collège d'enseignement théologique et dote un clocher provisoire de la basilique d'une cloche laïque ornée d'une dédicace qui exprime un esprit humanitaire tout nouveau. Voir à ce sujet *La Campana dal Reloge* dans le Cahier de l'ASER n° 6, Méounes, 1989.
- <sup>11</sup> Voir : Général Paul-A. Lombard, *Répertoire des verreries du département du Var*, Draguignan, 1961. Brochure ronéotypée.
- <sup>12</sup> En 1795, après la disgrâce du 9 thermidor, Lucien est jeté en prison. En 1796, la famille figure à Marseille sur le registre des réfugiés corses et touche des allocations.
- <sup>13</sup> Christine Boyer est morte à Paris, en état de grossesse, le 14 mai 1800. D'après l'inscription elle serait née entre le 15 mai 1773 et le 14 mai 1774, ce qui correspond à l'acte de naissance produit lors de son mariage à Saint-Maximin.